

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le vingt mars, le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 12 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON, Alain AUTHIER, Laurent JARRY, François SALAGNAC.

Excusés par procuration :

Alain BOURION donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 10 mars 2025

Alexandre DOS REIS donne procuration à Isabelle NEGRIER CHASSAING en date du 13 mars 2025

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 13 mars 2025

Martine LERICHE donne procuration à Jean DARDENNE en date du 19 mars 2025

Excusées :

Anca VORONIN

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance : Alain AUTHIER

Objet : Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) – exercice 2025

Délibération 2025-20

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) une subvention de 262 352 € pour couvrir une partie de ses dépenses de fonctionnement inscrites au budget primitif 2025.

Il présente à ce titre le projet de Budget Primitif 2025 du CCAS, d'un montant de 316 861,90 € qui sera examiné le jeudi 20 mars 2025, joint ci-après.

Par ailleurs, il précise les modalités de versement, effectué selon l'échéancier suivant :

- au 31 mars de l'exercice : versement d'un 1er acompte fixé à 60 000 euros (dont une avance de 10 000 euros déjà votée lors de la séance de conseil municipal du 20 février 2025) ;
- au 30 juin de l'exercice : versement d'un second acompte correspondant à la moitié du montant de la subvention attribuée, diminuée du 1er acompte et des avances faites ;

- Au cours du mois de décembre : versement du solde de la subvention, en fonction des besoins de trésorerie et dans la limite du montant maximal adopté en conseil municipal lors du vote du budget.

DÉLIBÉRATION

VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU le référentiel comptable M57 ;
VU le Budget Primitif 2025 de la Ville ;
VU l'avis de la commission Finances en date du 11 mars 2025 ;
VU le projet de Budget Primitif 2025 du CCAS,
VU la délibération en date du 20 février 2025 relative au versement d'une avance sur la subvention de l'exercice 2025,

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'accompagner le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

CONSIDÉRANT la nécessité de lui attribuer une subvention,

CONSIDÉRANT la note de synthèse,

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'ATTRIBUER** au Centre Communal d'Action Sociale une subvention d'équilibre d'un montant de 262 352 €, pour le financement de son Budget Primitif 2025, selon les modalités de versement susmentionnées.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 21 mars 2025

Le Maire,

Fabien DOUCET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 25 mars 2025

Publié ou notifié

26 mars 2025

PANAZOL - CCAS

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET PRIMITIF 2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024	CA 2024	BP 2025
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	299 010,89 €	245 476,04 €	302 352,00 €
74718	Remboursement service civique		260,00 €	
7474	Panazol	259 175,00 €	194 587,50 €	262 352,00 €
7478	reversement CTG -volet enfance RPE	9 850,00 €		
7478	reversement CTG -volet enfance LAEP	3 485,89 €		
7478	CAF et MSAprestations services RPE	23 000,00 €	41 297,58 €	33 000,00 €
7478	CAF et MSAprestations services LAEP	3 500,00 €	9 330,96 €	7 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	- €	23 762,45 €	- €
75888	Dissolution instance de coordination gérontologique		23 762,45 €	
77	PDTS EXCEPT.	- €	- €	- €
7713	Libéralités reçues (dons, repas ainés)			
773	Mandats annulés			
7718	Autres produits exceptionnels	- €		- €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		973,84 €	
6419	Remboursement sur rémunération		973,84 €	
RECETTES REELLES FCT		299 010,89 €	270 212,33 €	302 352,00 €
002	RESULTAT ANTERIEURS	18 584,11 €	18 584,11 €	14 509,90 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		317 595,00 €	288 796,44 €	316 861,90 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024	CA 2024	BP 2025
011	CHARGES	49 745,00 €	36 748,53 €	49 885,90 €
60	Achats	1 525,00 €	1 331,97 €	1 425,00 €
60611	Eau et assainissement			
60623	Alimentation	100,00 €	60,01 €	100,00 €
60668	Autres fournitures non stockées	100,00 €	- €	50,00 €
60631	Fournitures d'entretien	25,00 €	- €	25,00 €
60632	Petit équipement	550,00 €	685,28 €	550,00 €
6064	Fournitures administratives	650,00 €	586,68 €	650,00 €
6068	Autres fournitures	100,00 €	- €	50,00 €
61	Services extérieurs	520,00 €	387,13 €	560,90 €
6156	Maintenance matériel	370,00 €	370,80 €	380,90 €
617	Études et recherches(ABS)		- €	
6182	Documentation technique	150,00 €	16,33 €	80,00 €
6184	Versements organismes de formations		- €	100,00 €
6185	Frais de colloques et séminaires		- €	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024	CA 2024	BP 2025
62	Autres services extérieurs	47 700,00 €	35 029,43 €	47 900,00 €
6225	Indemnité du comptable			
62268	honoraires - RAM et Coordination LAEP	700,00 €	202,30 €	700,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	36 300,00 €	26 120,94 €	36 500,00 €
	<i>Repas aînés - Thé dansant</i>	6 500,00 €	250,00 €	1 000,00 €
	<i>Journée Seniors - Semaine bleue</i>	500,00 €	16,58 €	500,00 €
	<i>Alzheimer</i>			500,00 €
	<i>Colis Noël aînés</i>	28 000,00 €	25 134,89 €	32 000,00 €
	<i>Réunion bailleurs sociaux</i>	1 000,00 €	600,00 €	1 000,00 €
	<i>Alimentation animation Ram Laep</i>	300,00 €	119,47 €	300,00 €
	<i>Rencontre Territoriale des Sages</i>			1 200,00 €
6237	Publications			- €
6251	Voyages et déplacements	100,00 €	- €	100,00 €
6257	Réceptions			
6262	Frais de télécommunication	- €		- €
	Mission locale			
	Assistante sociale			
	RAM			
6281	Concours divers(cotisations...) + instance coord gérontologique	3 000,00 €	2 790,60 €	3 000,00 €
62871	Remboursement a la Ville des frais	7 000,00 €	5 632,64 €	7 000,00 €
6288	Animation	600,00 €	282,95 €	600,00 €
	<i>Diverses manifestations</i>			
	<i>RPE/LAEP</i>			- €
6211	CHARGES DE PERSONNEL	200 000,00 €	194 278,09 €	205 000,00 €
6211	Personnel administratif affectés au CCAS	200 000,00 €	194 278,09 €	205 000,00 €
6211	animateurs RPE ET LAEP et service séniors affectés au			
65	AUTRES CHARGES	67 850,00 €	43 259,92 €	61 976,00 €
651 - 65811	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiq	350,00 €	316,01 €	326,00 €
6561 - 65133	Aides exceptionnelles	3 300,00 €	2 859,89 €	3 350,00 €
	<i>Aides alimentaires</i>	300,00 €	211,59 €	350,00 €
	Aides exceptionnelles	3 000,00 €	2 648,30 €	3 000,00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024	CA 2024	BP 2025
6562*-65134	Subventions aux personnes	64 200,00 €	40 084,02 €	58 300,00 €
65134	RME	45 000,00 €	31 830,00 €	45 000,00 €
65134	Comité de jumelage - part voyage		90,00 €	100,00 €
65134	Participation Transport scolaire CCAS	2 000,00 €	1 381,60 €	2 000,00 €
	<i>Restauration</i>			
	<i>Transport</i>			
	<i>Animation périscolaire</i>			
	<i>Etudes</i>			
65134	ALSH			
65134	FOL	700,00 €	- €	200,00 €
65134	Ados CAP	3 500,00 €	- €	1 500,00 €
65134	Classes de découverte maternelle primaires	4 000,00 €	1 550,10 €	2 000,00 €
65134	Blum et SEGPA et CLIS	5 500,00 €	2 622,88 €	4 000,00 €
65134	Multi accueil les p'tits loups			
65134	Multi accueil pomme d'api			
65134	Musique et danse	3 500,00 €	2 609,44 €	3 500,00 €
	Provision budgétaire pour n			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €
673	Titres annulés sur exercices antérieurs			
DEPENSES REELLES FCT		317 595,00 €	274 286,54 €	316 861,90 €
DEPENSES ORDRE FCT				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		317 595,00 €	274 286,54 €	316 861,90 €

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB20 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 21/03/2025
Objet : Subvention au Centre Communal d'Action Sociale - exercice 2025

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Subventions

Date de télétransmission : 25/03/2025 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DELIB20-Subvention au Centre Communal d'Action Sociale exercice 2025.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20250321-DELIB20-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/03/2025